



LISTE DES PIECES POUR UNE MISE EN SOMMEIL OU UNE MISE EN ACTIVITE APRES UNE MISE EN SOMMEIL

- 2 exemplaires du procès-verbal de l'assemblée générale
- Exemple de journal d'annonces légales
- 1 extrait K bis de moins de 3 mois
- Carte d'immatriculation de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat
- 1 Copie de la carte d'identité ou passeport en cours de validité + original
- Si mandataire : pouvoir + pièce d'identité

FRAIS

- CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT :
- REGISSEUR des recettes du T.G.I. de Fort-de-France :
(Si paiement en espèces, se munir de la somme exacte)

CENTRE DE FORMALITE DES ENTREPRISES- REPERTOIRE DES METIERS

Réception du public : du lundi au vendredi de 8 à 12h sauf le jeudi